

L'ÉCHO DU BARQUIER



N° 51

Foire aux plants
Dimanche 24 mai 2026

L'Édito

MARIE-ANNE BOURGEOIS
MAIRE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Chères Saint-Bonnetières, chers Saint-Bonnetiers,

La nouvelle équipe municipale a pris la décision de ne pas renouveler le contrat du directeur général des services. Aussi, nous avons demandé l'accompagnement du Centre de gestion des Hautes-Alpes pour recruter la personne qui lui succédera. Madame Laurine CABLEY, actuellement en poste à la mairie de Guillestre entrera en fonction au plus tard à la fin du mois d'octobre. Laurine CABLEY n'arrivera pas en territoire inconnu puisqu'elle a été, entre 2008 et 2013, la secrétaire générale de la mairie. Elle connaît bien la commune, son identité et ses habitants. Grâce à son expérience professionnelle, nous conduirons nos projets efficacement et sereinement.

La municipalité précédente a laissé une feuille de route pour les 15 ans à venir. Vingt-cinq actions qui s'inscrivent dans le dispositif, Petites Villes de Demain. Sept secteurs du village ont été ciblés pour être transformés. Mais cette feuille de route ne correspond ni à nos besoins ni à notre identité. Or, certains marchés ont été signés et il nous faut trancher et prioriser. Nous préférons valoriser notre patrimoine sans le défigurer, sans le transformer. Réhabiliter, rénover, utiliser l'existant et ne pas démolir, ne pas jeter. Nous préférons agir sur votre quotidien.

En 2026, dix projets sont fléchés pour un montant Hors Taxes de 12 611 366€. Les subventions reçues s'élèvent à 157 186€ HT.

Parlons de l'Esplanade. Les travaux nous ont été imposés car commencés en janvier et accélérés en mars entre les deux tours des élections. Cet espace entièrement minéralisé avec des pavés en provenance du Tarn - quid de l'empreinte carbone - aurait toute sa place dans une grande ville mais pas à Saint-Bonnet. «À Cannes», selon un Saint-Bonnetier. Minéraliser un espace qui est censé rassembler les habitants n'a rien de cohérent. Heureusement quelques arbres seront plantés à l'automne.

Parlons du Champ de foire. Nous avons demandé à l'architecte de retravailler le projet. Le Champ de foire restera un espace de stationnement traditionnel. Une voie sera créée entre la médiathèque et la pharmacie du Champsaur. Ainsi, l'accès au centre-bourg sera facilité. Nous avons demandé à conserver le muret historique qui sépare le Champ de foire et l'avenue de Merly, ainsi que les escaliers entre l'avenue du 11 novembre et le Champ de foire. Pourquoi les détruire pour en installer d'autres 30 mètres plus loin ? Une fosse sera ouverte en bas du Champ de foire afin d'alimenter en électricité l'Esplanade et les bornes « forains ». Des arbres seront plantés en complément dans la partie supérieure du Champ de foire.

L'avenue de Merly, entre la route de Chaillol et l'avenue du 8 mai sera pourvue d'un plateau traversant et de passages piétonniers. Ainsi les automobilistes seront amenés à ralentir.



Parlons de l'habitat inclusif dont les travaux sont estimés à 3 000 000 € HT, un coût faramineux pour seulement quinze logements et pour lequel une subvention de 80 000 € a été perçue. Ce projet est porté par un bailleur social mais la majeure partie de la charge financière reposerait sur la commune. Il faut également savoir que les subventions sont difficiles à obtenir lorsque le projet est porté par un bailleur social. De plus, le concept a réuni seulement quatre demandes pour quinze appartements. C'est pourquoi, nous nous pencherons sur un projet différent d'habitat inclusif. Nous rénoverons et adapterons des logements pour les personnes âgées dans le centre-bourg. Nous savons pouvoir compter sur le soutien de la préfecture.

Parlons du Tiers-lieu. Il doit prendre place dans le bâtiment communal dit « l'annexe ». Sa gestion a été confiée au centre social associatif, Planète ChampsaurValgo. L'architecte a déjà planché sur un avant-projet. L'équipe municipale est attachée à ce projet et souhaite prendre le temps de le retravailler avec le centre social. En effet, pour nous, le bâtiment n'est pas adapté à un tel projet. L'espace en herbe et arboré situé dans le prolongement de la cour de la Maison blanche est actuellement utilisé par les enfants qui vont à la cantine ou au centre de loisirs. Il est un havre de fraîcheur dont ils ne pourront plus bénéficier si l'annexe est dédiée à un tiers-lieu. Aussi nous proposerons au gestionnaire un autre lieu qui correspondra parfaitement à ses attentes et à celles du milieu associatif.

Parlons de la sécurité. Pour la rentrée scolaire, un passage piétonnier surélevé sera mis en place avant le portail de l'école. Un stop sera installé rue du Pranon. En relation avec les services du Département, nous travaillons pour sécuriser le croisement entre la route des Alliberts et la route de Chaillol ainsi que ceux de la route du Domaine.

Pendant la campagne électorale, vous nous avez demandé des abris de bus pour les enfants. Quatre sont en cours de construction et seront installés pour la rentrée des vacances d'automne à Villard-Trottier, Champ-Clavel, Charbillac, route de Chaillol.

Par ailleurs, nous sommes en train de réécrire le règlement intérieur du conseil municipal dans lequel nous introduirons les comités consultatifs. Ainsi, les référents des hameaux, des villages et des quartiers seront invités à prendre la parole en fin de conseil afin d'exposer les préoccupations ou projets liés à leur territoire. Chaque remarque effectuée par un référent sera consignée par écrit dans un document annexé au procès-verbal. Dans le règlement intérieur du conseil municipal, la commune s'engagera à favoriser la participation des habitants à la vie locale avec la consultation régulière des comités consultatifs, les comptes-rendus des comités consultatifs, l'organisation d'au moins une réunion publique annuelle par hameau, village, quartier ou regroupement en fonction du nombre d'habitants.

Conformément à nos promesses et parce que vous tenir au courant de nos actions et des affaires en cours nous tient à cœur, nous vous invitons à une **réunion publique vendredi 2 octobre à 19 heures** dans la salle de la maire. Nous serons à votre écoute pour envisager l'avenir de notre village. La réunion sera suivie d'un moment convivial autour d'un verre.

Nous vous espérons nombreux.

Bien à vous,

Marie-Anne BOURGEOIS



**FACILE À LIRE
& À COMPRENDRE**

Ce pictogramme vous permet de repérer les informations rédigées de façon simple, claire et accessible à tous.

N°51 / Septembre 2026 / Bi-mensuel

Remerciements pour leur participation à l'élaboration du journal : Marie-Anne Bourgeois, Sébastien Duperret, Paul Eyraud-Joly, Isabelle Fournier, Frédéric Gailland, Isabelle Giberné, Rémy Gonsolin, Céline Hidalgo, Robin Hirtz, Pascal Nicolas, Tristan Smith

Conception :
Service communication
Impression : AggPrint,
69100 Villeurbanne
Imprimé en 1800 exemplaires

Un pôle scolaire

QUI RETIENT
TOUTE NOTRE ATTENTION

L'école est une priorité pour la commune. Pour cette rentrée 2026-2027, nous avons souhaité porter une attention particulière aux conditions d'accueil des enfants, des enseignants et des agents.

La fréquentation de la cantine municipale a continué d'augmenter au cours de l'année scolaire passée. Cette évolution témoigne de la qualité des repas proposés, de l'engagement des agents de la commune et répond également aux besoins des familles.

Pour cette rentrée, la cantine sera également ouverte aux enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans et demi.

Des travaux pour une rentrée sereine

Dès notre arrivée en avril, nous avons pris en compte les demandes des agents, des enseignants et des parents d'élèves concernant l'amélioration de l'accueil des enfants de maternelle.

Comme chaque année, le service technique municipal a également réalisé les réparations et remplacements nécessaires dans les locaux et les équipements de l'école.

Les fournitures demandées par les enseignants ont été livrées.

LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

Au 1er août 2026 :



206
Élèves au total



65
Élèves en maternelle



141
Élèves en élémentaire, dont 13 élèves accueillis dans le dispositif Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)



9
Classes et 1 salle dédiée au dispositif ULIS



Avant



Après

Le CCAS

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du CCAS, un appel à candidatures a été lancé auprès des associations locales.

À l'issue de l'examen des candidatures, cinq associations ont été retenues afin de faire partie du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale et de représenter notamment les domaines du handicap, des familles, des personnes âgées, des retraités et de l'insertion.

Ces propositions ont été présentées et validées lors de la réunion du 12 août.

La commune remercie l'ensemble des associations ayant répondu à cet appel à candidatures et salue leur engagement en faveur de la solidarité et de l'action sociale.



PCS

MIEUX PRÉPARÉS FACE AUX RISQUES MAJEURS

Afin de faire face à des événements majeurs, la commune s'est dotée il y a plusieurs années d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

Depuis le mois d'avril, nous modifions et actualisons ce document afin de le rendre plus opérationnel.

Le PCS définit la réponse locale à des situations pouvant toucher notre village telles qu'une inondation, un glissement de terrain, un feu de forêt, des chutes de neige importantes ou un épisode de grand froid.

Il repose sur une analyse précise des risques auxquels la commune est exposée, prenant en compte ses spécificités et les vulnérabilités identifiées (par exemple l'école, le pont du Drac ou un centre de vacances).

Il définit et identifie les moyens et les procédures à mettre en œuvre ainsi que les méthodes d'information, d'alerte, d'évacuation et d'accueil de la population.

Le PCS définit le fonctionnement d'une cellule de crise chargée de piloter la gestion de l'incident, puis le retour à la normale.

Des exercices sont régulièrement organisés pour tester l'efficacité du dispositif, renforcer la coordination entre les différents acteurs et améliorer les procédures opérationnelles.

L'élaboration et la mise à jour du PCS s'appuient sur un travail collaboratif avec les différents acteurs du territoire. Comme la plupart des autres communes du Champsaur Valgaudemar nous travaillons avec Predict Services qui accompagne les collectivités locales pour la prévention et la gestion des risques.

La suite logique de ce plan de préparation se matérialise par la diffusion à l'ensemble de la population d'un document appelé **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**, que vous avez trouvé dans votre boîte aux lettres avec ce numéro du Barquier.

L'objectif est de vous informer, de favoriser la prévention et d'assurer une réactivité optimale en cas d'événement majeur.

Le DICRIM recense les risques potentiels identifiés dans le PCS et détaille les consignes à suivre en cas de crise. Vous y trouverez des informations utiles comme les numéros d'urgence et les secteurs exposés. Conservez-le et n'hésitez pas à le consulter de temps en temps.

Ces démarches s'inscrivent dans une volonté de renforcer la résilience du territoire et la sécurité de tous.

01

ÉVÉNEMENTS

auxquels la commune peut être confrontée :
crue du Drac, feu de forêt, chutes de neige...



02

INFORMATION

d'un événement émanant de :



DES SYSTÈMES
DE VIGILANCE



DES AUTORITÉS



DES SERVICES
OU D'UN TÉMOIN



03

ÉVALUATION de la situation



MARIE-ANNE BOURGEOIS
MAIRE



LA SITUATION PEUT-ELLE ENTRAÎNER
DES RISQUES POUR LA POPULATION ?

04

ACTIVATION du PCS



FIN

NON

OUI



ACTIVATION DU PCS

ALERTE



de la population



de l'équipe communale
et des personnes
ressources



RESTEZ INFORMÉS, RESTEZ PRUDENTS

Suivez les consignes diffusées par la mairie et les autorités.
Éloignez-vous des berges du Drac et des zones inondables.
Conservez ce document et consultez-le régulièrement.



Le DICRIM, joint à ce numéro du Barquier, vous informe sur les risques majeurs et les consignes à suivre.

Journée Santé-Environnement

AGIR ENSEMBLE
POUR NOTRE TERRITOIRE

Le 5 juin 2026, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur et la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Champsaur-Valgaudemar ont organisé leur première Journée Santé-Environnement. Cet événement a rassemblé plus de 200 participants, de tous âges, autour d'une idée simple : notre environnement et notre santé sont étroitement liés.

Les enfants en première ligne !

La matinée a débuté avec les élèves de maternelle qui, accompagnés de leurs enseignants et de parents bénévoles, ont participé à un grand ramassage des déchets dans le centre-bourg. Encadrés par l'association Mountain Riders, les enfants ont appris à reconnaître, trier et comprendre le devenir des déchets. Au total, 16,8 kg de déchets ont été collectés, dont plus de 500 mégots.

Les collégiens ont également participé à cette journée grâce à un atelier proposé aux éco-délégués du collège Vivian Maier, pour réfléchir aux liens entre protection de l'environnement et santé.

Des échanges riches !

À la médiathèque, une table ronde a réuni habitants, professionnels de santé, élus et acteurs du territoire autour de plusieurs questions : comment réduire l'impact environnemental de notre système de santé ? Comment nos modes de vie, l'agriculture ou encore l'aménagement du territoire influencent-ils notre santé ?

Vous pouvez retrouver les présentations et échanges de cette table-ronde en flashant le QR code.

L'après-midi s'est poursuivie avec des ateliers participatifs destinés aux habitants, élus et agents municipaux, puis par une conférence sur les oiseaux comme indicateurs de la qualité de notre environnement.

Cette première édition a permis de créer des échanges riches et de renforcer les liens entre les acteurs du territoire. Elle rappelle aussi l'importance de poursuivre nos actions de sensibilisation, notamment autour de la réduction des déchets.

Comme l'a souligné Madame la Maire : « La santé de notre territoire et celle de ses habitants sont indissociables. Cette journée n'est qu'un début ! »

Rendez-vous très bientôt pour de nouvelles actions communes en faveur d'un environnement préservé et d'une santé pour tous .

La commune remercie l'ensemble des participants et des partenaires mobilisés pour cette belle journée :

- Les enfants, enseignants et parents pour leur engagement.
- Mountain Riders, la CPTS, SEDETIAM, les médecins, la MSA, les élus et agents municipaux et les 200 participants pour leur mobilisation.

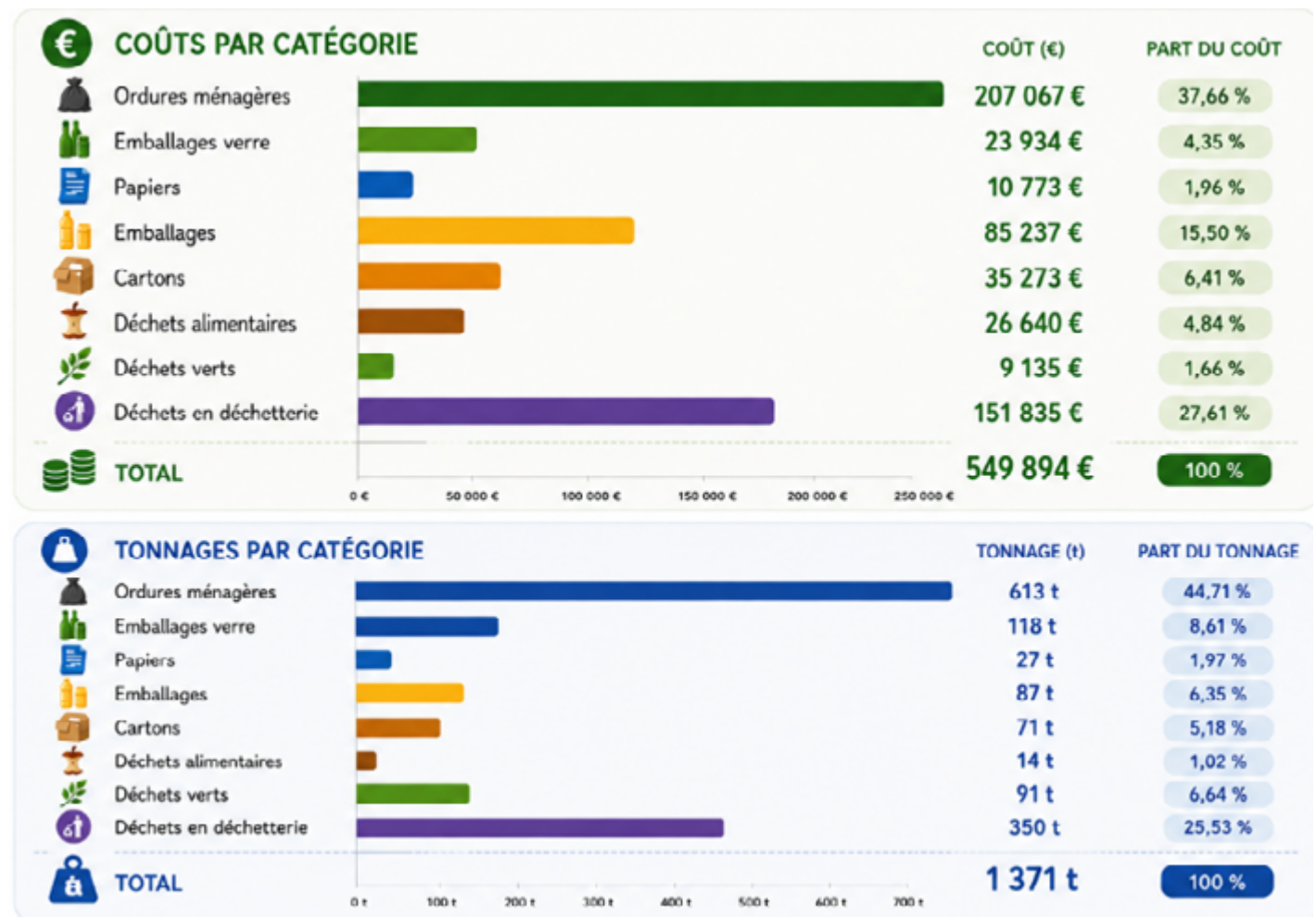


Tri des déchets

MIEUX TRIER, C'EST MOINS DÉPENSER

Déchets collectés à Saint-Bonnet en 2025

Répartition des tonnages et des coûts par catégorie



«Mieux trier, c'est moins d'ordures ménagères» et moins d'ordures ménagères, c'est alléger, à terme, le coût du traitement des déchets. En effet, bien que le coût de traitement des emballages à la tonne semble élevé, il évite les coûts pharaoniques à prévoir pour l'enfouissement des ordures ménagères à l'horizon 2035.

« Bien trier ses déchets, c'est bon pour la planète... et pour le porte-monnaie des Saint-Bonnetiers ! »



Chaque geste compte !
Réduisons ensemble nos déchets.

Pour vous aider, voici une application



Android



Apple

Guide du tri sélectif

Comment trier les produits de beauté ? Et l'emballage des produits d'entretien ? Les médicaments ? Trouvez la bonne règle de tri adaptée à votre commune ! Facilitez votre quotidien et ne faites plus d'erreur de tri.

Les ordures ménagères et les déchets en déchetterie représentent :

- **65,27% du coût total**
- **70,24% du tonnage total**

En adaptant nos gestes et en triant mieux, nous pouvons réduire significativement nos coûts de traitement !



ENCOMBRANTS

Pensez au réemploi et à la réparation !
Donnez, vendez, ou déposez en déchetterie ce qui peut être réutilisé.



DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

Séparez le bois non traité (palettes, meubles, planches...) du reste.
Évitez les bois souillés (peinture, vernis, clous).



CARTONS & EMBALLAGES

Pliez vos cartons et déposez-les en vrac dans les bornes dédiées. Pas dans les sacs noirs !



PNEUS

Déposez-les chez un professionnel (garagiste) ou en déchetterie.
Ne les jetez jamais avec les autres déchets.

En quatrième de couverture de ce numéro, retrouvez un mémo sur le tri sélectif !



Préserver la biodiversité

CHAQUE GESTE COMPTE

Notre commune, entre montagnes et vallées, abrite une **biodiversité remarquable** : prairies fleuries, haies bocagères, forêts et zones humides où coexistent chevêche d'Europe, loir, gobemouche noir, niverolles alpines ou sauge des prés. **Ce patrimoine naturel est précieux, mais fragile** : il dépend de l'équilibre entre les activités humaines et la protection des écosystèmes.

prairie naturelle de narcisses et de trolles
Saulay Pascal – Parc national des Ecrins



Les fermes et exploitations agricoles saint-bonnetières sont de plus en plus nombreuses à améliorer leurs pratiques pour préserver la biodiversité et notre santé : **+ 25% de surfaces en agriculture biologique** comparé à 2024. (source : agence du Bio)

AGIR CHEZ SOI, C'EST SIMPLE !

Laissez pousser l'herbe



Même un petit coin non tondu devient un refuge pour les insectes et les oiseaux. Testez l'impact de votre jardin sur Pollinis'Actions.

Plantez des haies diversifiées



Remplacez les thuyas par des aubépines, noisetiers, érables champêtres ou sorbiers – des espèces locales qui abritent et nourrissent la faune.



Protégez les oiseaux

Les chats domestiques tuent des dizaines de millions d'oiseaux chaque année en France. Limitez leurs sorties au crépuscule et la nuit, utilisez des colliers avec clochettes ou colerettes colorées. (conseils LPO)



Accueillez les chauves-souris

Elles régulent naturellement les insectes. Éteignez les éclairages extérieurs inutiles et préservez les vieux arbres. Pour en savoir plus, écoutez le podcast La Vie Partout.

LA COMMUNE AGIT

En mai 2026, des espaces tests de plantes locales et vivaces ont été plantés dans plusieurs hameaux, villages et bientôt place du Chevrèril. L'objectif : les étendre les prochaines années pour créer des réservoirs de biodiversité en cœur de village.

De plus, certaines zones des espaces verts communaux seront fauchées moins souvent et moins court pour :



Retenir l'eau dans les sols et limiter le jaunissement en été ;



Favoriser les pollinisateurs (abeilles sauvages, syrphes, papillons), indispensables à la reproduction de plantes nourricières locales comme la myrtille, l'airelle, le framboisier sauvage ou le sorbier des oiseleurs.



Pollinis'Actions



Loir
Corail Marc – Parc national des Ecrins

Pourquoi c'est urgent ?

Les pollinisateurs sont essentiels à la reproduction de 80 % des plantes à fleurs, dont celles qui nourrissent les animaux sauvages et nos cultures locales. Sans eux, c'est toute la chaîne alimentaire qui est menacée. À Saint-Bonnet, chaque mètre carré compte !

Chevêchette d'Europe
Corail Marc – Parc national des Ecrins



Les agriculteurs de Saint-Bonnet pratiquent une agriculture de montagne **sobre** : en 2022, l'indice de fréquence de traitement (IFT) était inférieur de 14,5 % à la moyenne nationale.
(source : Carte Adonis/Solagro).



Avec **38 %** des exploitations en agriculture biologique dans les Hautes-Alpes, (notre département est le 2ème au niveau national !) et à Saint-Bonnet, près de 1500 ha cultivés en bio et 64 ha en conversion : on peut féliciter nos agriculteurs qui montrent l'exemple !

POUR ALLER PLUS LOIN

PODCAST



- La vie Partout (biodiversité, chauves-souris)
- La Biodiversité, son évolution et ses croisements avec l'humanité (France Inter)

SITES UTILES



- Carte Adonis - Suivi des pesticides
- LPO - Conseils pour la Faune sauvage
- Agence du Bio



[Carte Adonis](#)



[Agence du Bio](#)

Sorbier des oiseleurs
Coulon Mireille – Parc national des Ecrins

FACILE À LIRE & À COMPRENDRE



Notre commune a de la nature.
Protégeons-la !



Les agriculteurs utilisent peu de pesticides. **C'est bon pour la nature.**



La mairie plante des fleurs locales. **Elles aident les abeilles.**



Dans votre jardin, laissez pousser l'herbe. **Ça nourrit les insectes.**



Les chats tuent les oiseaux. **Gardez-les à l'intérieur la nuit.**



Les chauves-souris tuent les moustiques ! **Aidez-les !**

Sauge des prés
Maillet Thierry – Parc national des Ecrins



[La Vie Partout](#)



[La Biodiversité](#)

« Il est plus urgent de sauver la nature que d'écrire sur elle. »
Christian Bobin

Chemins

ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS
POUR NOTRE COMMUNE !

Le 9 mai 2026 a eu lieu la première édition de notre série : «Tous mobilisés pour nos chemins »

Un débroussaillage qui a commencé tout en convivialité salle Lesdiguières, par un petit café et des tourtons de chez Pierrot, pour un départ en équipe vers un sentier situé entre le stade et la rue du pré Totor, longeant le canal.

Grâce aux 19 habitants bénévoles de Saint-Bonnet, après quelques généreux coups de cisailles, de tronçonneuse et une bonne dose de bonne humeur, c'est en à peine 1h30 que le chemin était rouvert et praticable, accueillant déjà les familles se rendant au stade et même ses premiers cyclistes !

Une expérience utile, si simple et pourtant si gratifiante et fédératrice. A renouveler !

L'équipe municipale vous remercie chaleureusement pour ce moment.

Foire aux plants & Escapade Champsaurine

Deux beaux événements printaniers dans notre Village !

Dimanche 24 mai 2026, Saint-Bonnet a vibré au rythme de deux très beaux événements qui ont animé notre centre-bourg et ses sentiers !

La toute première foire aux plants, portée par l'équipe municipale, a transformé le cœur du village en un marché haut en couleurs. Plantes, échanges, convivialité... vous avez été nombreux à répondre présents ! Les commerçants, restés ouverts pour l'occasion, se réjouissent de cette belle affluence, et les exposants eux-mêmes nous donnent déjà rendez-vous l'année prochaine. Une vraie réussite collective.

Un grand merci en particulier à Jean-Marie Gueydan et Marie-Noëlle Chaix pour leur implication dans l'organisation de cette belle foire aux plants.

En parallèle, Saint-Bonnet a accueilli la cinquième édition de la Marche et du Trail de l'Escapade Champsaurine, organisée par le Team Champsaur Nature, club omnisports de la commune. Sous un magnifique soleil, près de 500 participants, venus de toute la France et même de l'étranger, ont pris part aux deux circuits de marche de 7 et 14 km ainsi qu'aux quatre parcours de trail, allant de 7 à 34 km.

Au cœur des champs, du bocage champsaurin et des pay-



Une prochaine corvée sera organisée au mois d'octobre. Nous vous communiquerons la date exacte très prochainement.

sages de montagne, les itinéraires traversaient notamment les deux lacs de la commune ainsi que des sites remarquables, tels que les Trois Croix. Trois équipages de joëlettes ont également pris le départ, illustrant la volonté de rendre la marche et le trail accessibles au plus grand nombre. Plus de 100 enfants ont participé à cette belle journée placée sous le signe du sport et de la convivialité.

À l'arrivée, 550 repas champsaurins ont été servis dans le cadre du parc de l'Enclos. Cette édition n'aurait pu connaître un tel succès sans l'engagement de plus de 100 bénévoles. Toujours disponibles, souriants et présents pour accueillir et accompagner les participants, ils sont indispensables à l'organisation et à la réussite de cet événement. Les organisateurs tiennent à les remercier chaleureusement, ainsi que la commune pour son précieux soutien.

Les nombreux retours positifs confirment la réussite de cette cinquième édition. Le rendez-vous est déjà donné pour la sixième Escapade Champsaurine, le dimanche 23 mai 2027 !

Deux événements, une même énergie : celle d'un village vivant, accueillant et dynamique !

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre enthousiasme qui ont contribué à la réussite de ces deux événements.





Le marché

AU COEUR DU CENTRE-BOURG

Cette année encore notre marché estival du lundi a remporté un vif succès. Producteurs locaux et revendeurs ont aussi répondu présent à l'appel le jeudi matin et nous les en remercions.

Dès le mois d'avril nous avons ouvert un dialogue permanent et constructif avec les représentants des commerçants du marché et les commerçants du centre bourg. Les contraintes de chacun ont été identifiées.

Cette concertation a permis de définir des actions pour améliorer la communication, l'information des visiteurs, la visibilité des producteurs locaux ainsi que la signalisation et le stationnement.

Il faut d'ailleurs saluer l'engagement et la mobilisation des services techniques et communication de la commune qui ont permis la réalisation de ces actions, souvent dans un délai contraint.

Le marché a été descendu place du Chevrèril et place Grenette dès le 18 mai afin de profiter de l'attractivité du centre-bourg tout en la renforçant.



Une signalisation particulière de la zone des producteurs locaux a été mise en place sur les entrées de la place Grenette. L'espace utilisé sous les halles a été agrandi pour tenter de fluidifier la circulation des piétons sur la place.



Des panneaux indiquant la direction du marché ont été placés aux sorties piétons des parcs de stationnement. Les visiteurs y trouvaient également une brochure présentant le plan du marché, l'emplacement des commerces du centre-bourg ainsi que le programme des animations de l'été.



Le parking Costebelle a été aménagé. Cette solution permettra, pour un coût modique et avec un rafraîchissement annuel, d'améliorer les conditions de stationnement en attendant une solution pérenne.





Charbillac en fête

UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ
ET DE TRADITION

«Les discussions ont souvent été l'occasion d'évoquer l'histoire de Saint-Bonnet et du Champsaur»

Comme chaque année, le hameau de Charbillac a vibré au rythme de sa fête traditionnelle, mêlant joyeusement la fête des voisins et celle du solstice d'été. L'ambiance était à la fête. Le four banal, situé rue des Fontaines, a retrouvé son éclat pour une cuisson au bois des plus savoureuses. Tartes, pizzas et autres spécialités ont été préparées selon les méthodes d'antan, ravissant les papilles des convives.

L'atmosphère était chaleureuse et conviviale, rappelant ces veillées d'autrefois où les habitants se retrouvaient à la tombée de la nuit.

Malgré la chaleur du four, Olivier et Nicolas, les maîtres queux, ont brillamment géré l'événement dès 16h. Ils ont allumé le four avec soin, veillant à ce que la température soit idéale pour une cuisson parfaite, avant d'enfourner les délices préparés par chacun.

Les habitants, nombreux et souriants, ont savouré cette soirée où la chaleur ambiante emmagasinée de la journée s'est doucement adoucie, favorisant les échanges et le partage. Les discussions animées ont fusé autour de la table, créant un véritable esprit de communauté. Cette fête a permis de renforcer les liens entre les habitants, tout en célébrant les plaisirs simples de la vie.

La fête du hameau de Charbillac reste ainsi un moment incontournable du calendrier local. Un excellent moyen de débiter le week-end en beauté et de perpétuer une belle histoire collective.



Les «hommes cuistots» de Champ Clavel

Un grand merci aux hôtes d'un soir pour leur accueil chaleureux, qui a permis à tous de se retrouver dans une ambiance conviviale.

«Une soirée comme autrefois, autour du feu, de la table et des voisins.»

DES HAMEAUX QUI FONT VIVRE SAINT-BONNET



Champ Clavel • 9 juillet

Les Combes • 18 juillet

Autour d'un barbecue ou du four banal allumé aux Combes et de plats maison, résidents permanents, propriétaires de maisons secondaires et nouveaux arrivants ont partagé un moment joyeux et intergénérationnel.

Les discussions ont souvent été l'occasion d'évoquer l'histoire de Saint-Bonnet et du Champsaur, créant des liens entre ceux qui y sont nés et ceux qui, venus d'ailleurs, y ont trouvé un nouveau chez-eux.



Le Festival des Brasseurs

UN RETOUR
TRÈS ATTENDU !

Après deux années d'absence, le Festival des Brasseurs a fait son grand retour à Saint-Bonnet, pour le plus grand plaisir des amateurs de bières artisanales et de musique. La commune tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles pour leur engagement et leur investissement sans faille dans cet événement qui fait vivre Saint-Bonnet autrement !

Selon Gilles Beauvallet, président de l'association "Le Plaisir des Papilles" et comme l'avait souligné David Desmars, de la Brasserie du Haut-Buëch, lors de la 3ème édition :

« Ce Festival devient incontournable dans le milieu brassicole par son site, son ambiance, son accueil, son organisation, mais aussi par un public passionné. » "Les visiteurs ont en effet pu découvrir toute la richesse des bières artisanales : des blanches au blé, très levurées ou épicées, aux blondes aux malts pâles, en passant par les ambrées voilées, douces ou amères, et les brunes torrifiées aux notes chocolat. Marjorie Jacobi, ancienne brasseuse de la Brasserie du Paradis en Lorraine, a partagé son étonnement" : « Quand certaines bières goûtent le fruit, le public était très surpris d'apprendre qu'aucun fruit n'était ajouté. Ce sont uniquement les choix des houblons aromatiques, leurs combinaisons et leur utilisation à différents stades de la fabrication qui confèrent aux bières des arômes fruités, d'agrumes, de fruits exotiques ou floraux. »



Une programmation musicale de qualité avec Rose Flonflon, Brainstorming et Dynamite French Tribute Scorpions, pour accompagner les visites des stands artisanaux et les dégustations. Une trentaine de brasseurs de la région PACA, Rhône-Alpes et Occitanie étaient présents.

Un grand merci à tous pour avoir fait de cette édition un moment diversifiant, convivial et solidaire ! Tout le monde s'est vraiment régalé : l'ambiance était tellement festive et agréable... Vivement la prochaine édition !



« La bière, c'est
de l'amitié liquide »

Aimait à dire Ronny Couteure, précurseur de la biérologie en France. Le succès de ce Festival est une histoire d'amitié entre bénévoles, mais aussi avec les brasseurs.



Tribune Libre

NOTRE PAROLE, VOTRE VOIX

Être dans l'opposition ne signifie pas être contre. Cela signifie représenter une autre vision, poser les questions qui méritent de l'être et s'assurer que les décisions prises le sont dans l'intérêt de tous les habitants.

Nous sommes convaincus que la démocratie locale se nourrit du dialogue, de la transparence et du respect des opinions de chacun. C'est dans cet esprit que nous continuerons à exercer notre mandat : avec sérieux, indépendance et détermination.

Malheureusement, la méthode employée par la municipalité en place s'éloigne de ces principes. Alors que nous sommes convoqués à toutes les commissions, nous constatons que la plupart des arbitrages se décident ailleurs. Le plus frappant reste de découvrir les choix d'aménagement de notre commune dans les colonnes de la presse locale. Au moment où nous écrivons ces mots, aucune des annonces récentes concernant le Champ de Foire, la voirie ou l'école n'a été présentée ni débattue en Conseil Municipal.

Au-delà de la méthode, ce sont les incohérences face aux défis de demain qui nous inquiètent. Refuser catégoriquement la désimperméabilisation du Champ

de Foire à l'heure des canicules à répétition n'a aucun sens, surtout pour annoncer quelques lignes plus loin la renaturation de la cour de l'école.

Quelle est la logique ? En remettant ainsi en cause le projet initial du Champ de Foire, la municipalité ne fait-elle pas courir un risque financier direct à la commune avec la perte des subventions environnementales qui y étaient attribuées ?

Passer son temps à démonter ce qui a été fait par l'équipe précédente, comme l'arrêt de la démarche Petite Ville de Demain, ralentit la dynamique de notre bourg. Par manque d'anticipation et de réactivité, des aides précieuses ont déjà été ratées pour des projets essentiels comme l'habitat inclusif ou le tiers-lieu de l'Annexe.

Notre porte reste ouverte à tous les habitants. Vos idées, vos remarques et vos préoccupations sont essentielles. Ensemble, faisons vivre une commune où chacun trouve sa place et où chaque voix peut être entendue.

Fabien, Graziella et Tristan

Vos élus de la minorité municipale

Cette tribune a été transmise par les élus de la minorité municipale. Elle est publiée dans son intégralité, sans modification

LES SERVICES MUNICIPAUX



**Naissances - Mariages - Décès
Élections - Réservation de salles
RDV Mme la Maire**

☎ 04 92 50 00 53

✉ accueil@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 1



Cartes d'identité & passeports

☎ 04 92 50 57 59

ou composez le 2



Service des eaux - Arrêtés - Adressage

☎ 04 92 50 02 60

✉ eau@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 3



Urbanisme

☎ 04 92 50 56 18

✉ urbanisme@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 4



Pôle scolaire

☎ 04 92 50 57 60

✉ pole-scolaire@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 5



Comptabilité

☎ 04 26 92 99 19

✉ compta@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 6



Marchés publics

☎ 04 92 50 51 64

✉ secretariat@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 7



Médiathèque

☎ 04 92 50 56 17

✉ mediatheque@mairie-saint-bonnet.net
ou composez le 8



Communication - Culture

☎ 04 26 89 99 89

✉ culture@mairie-saint-bonnet.net



**Sécurité publique,
marchés, foires**

☎ 06 77 01 74 11

✉ police@mairie-saint-bonnet.net



Retrouvez toutes les informations
pratiques sur notre site internet

www.mairie-saint-bonnet.net

NUMÉROS UTILES



POLICE / GENDARMERIE

17



POMPIERS

18



SAMU

15



NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN

112



URGENCES SMS

114

Pour les personnes sourdes
et malentendantes



CENTRE ANTI-POISON

04 72 11 69 11



ASTREINTE 24H/24

04 92 50 02 60



MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

2, Place Waldems
05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur



Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

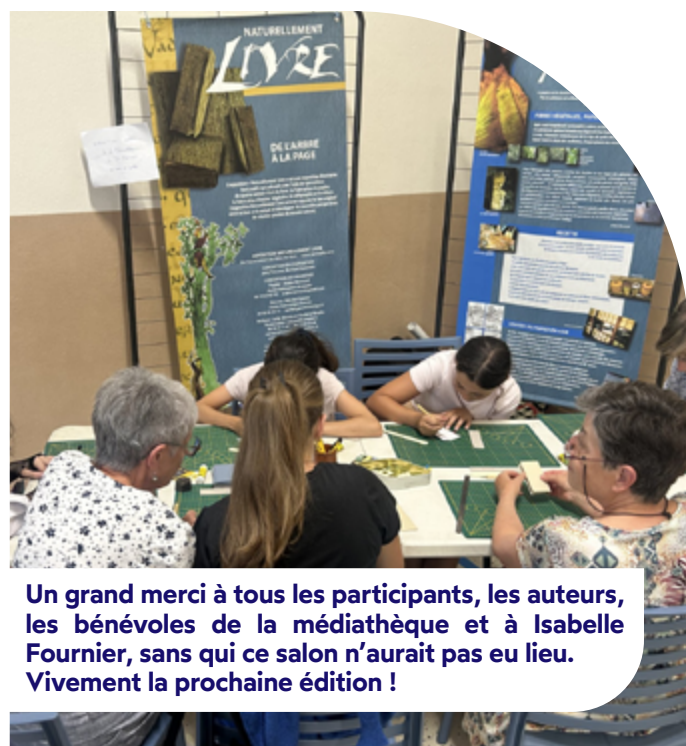
Un aperçu de l'été

À SAINT-BONNET

Cette saison, Saint-Bonnet a vibré au rythme d'une programmation diversifiée et gratuite, portée par l'énergie et l'investissement de Fanny Castro, agente aux animations, que la commune remercie chaleureusement pour son travail de qualité. Aux côtés de la municipalité, les commerçants et les associations ont contribué à créer une dynamique estivale pour le plus grand plaisir des habitants comme des visiteurs.

Entre spectacles, musique et convivialité, l'été a été riche en émotions. Les apéro-concerts, entre autres avec Menthe Poivrée et Lemon Peper, ont enchanté les soirées, tandis que les mercredis du kiosque ont ravi les plus petits avec des activités qui leur étaient dédiées. Les défilés des commerçants ont animé les rues, et le feu d'artifice a illuminé le ciel pour le plus grand bonheur de tous. Les amateurs de sensations fortes ont pu profiter du ventrigrisse, tandis que les amoureux des mots ont découvert l'ouverture du festival de l'Écho des mots. Sous les étoiles, une conférence nocturne a captivé un public avide de savoir, et les spectacles vivants, entre autres comme le spectacle aérien des Indéformables, ont émerveillé petits et grands. Tout l'été, les artistes du territoire ont exposé leurs œuvres sous les halles, offrant une touche culturelle indispensable à la saison.

Cette belle saison estivale n'aurait pas été possible sans l'implication de tous ceux qui ont contribué à faire vivre Saint-Bonnet : commerçants, associations, artistes, bénévoles et acteurs locaux. La commune les remercie chaleureusement pour leur engagement et leur participation à cette programmation qui a fait de l'été un moment de partage et de convivialité.



Un grand merci à tous les participants, les auteurs, les bénévoles de la médiathèque et à Isabelle Fournier, sans qui ce salon n'aurait pas eu lieu. Vivement la prochaine édition !



Salon du Livre

À SAINT-BONNET

Bilan positif pour le Salon du Livre à Saint-Bonnet, le week-end du 11 et 12 juillet 2026. L'édition a attiré de nombreux visiteurs à la rencontre des 24 auteurs et des éditeurs locaux.

En introduction, le samedi matin, une dictée proposée par Mademoiselle Rose, de la Compagnie Octopus, a rassemblé 40 personnes de tous âges pour un moment de partage. Un peu d'orthographe, de grammaire et un brin de chansons !

Deux jours festifs ponctués de rencontres, dédicaces, lectures d'histoires par Alain Surget, d'ateliers avec Reliure et Cimes, d'un espace de jeux et de lecture pour découvrir les boîtes à histoires fabriquées par la Crèche Lou Menas : des albums pour les plus petits transformés en cubes où le décor invite à recréer l'histoire.

Madame la Maire a souligné l'importance de la culture et de la lecture et son engagement dans ce sens !

Finances

ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES BUDGÉTAIRES

Lors de notre campagne électorale, nous vous avons alertés sur les trajectoires budgétaires qui, d’après les informations dont nous disposions, nous semblaient préoccupantes.
Depuis notre élection, nous avons eu accès à l’ensemble des comptes et il s’avère que nos craintes sont avérées.

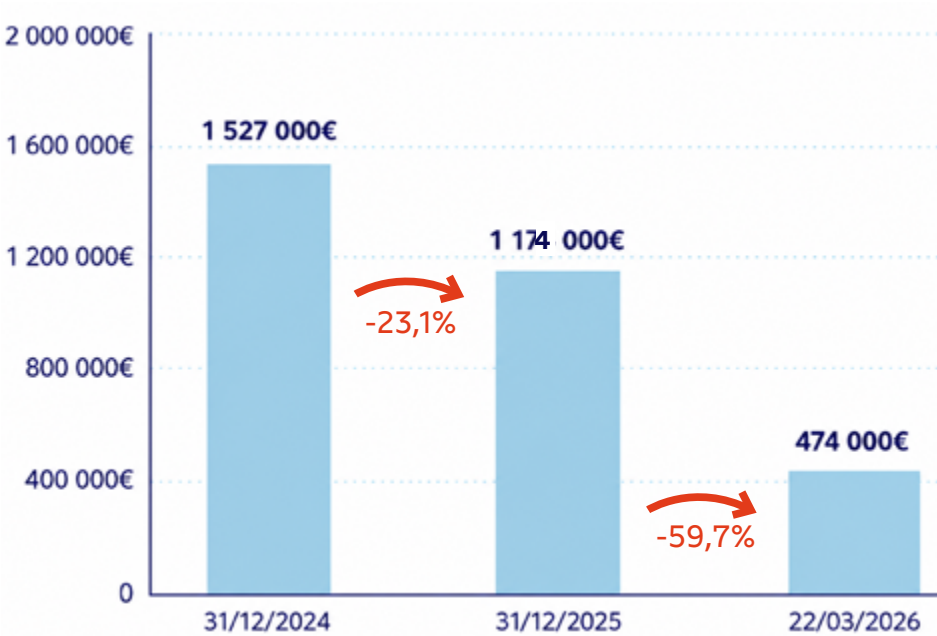
LA TRÉSORERIE

UN NIVEAU TROP BAS

Entre fin 2024 et mars 2026, la trésorerie (l’argent sur le compte courant de la mairie) est passée de 1 527 k€ à 474 k€, soit une perte de liquidités de près de -70% en 15 mois. Ce niveau est trop bas par rapport aux besoins de financement du quotidien et des projets engagés. Il doit être reconstitué.

Absence de pilotage : Nous avons constaté l’inexistence d’un plan de trésorerie lors de la passation de pouvoir, rendant impossible l’anticipation des besoins à court terme.

Ce plan a été mis en place et a permis de déterminer qu’un financement bancaire était nécessaire.



Cette baisse s’explique par une stratégie d’autofinancement massif. Au lieu de lisser les investissements (2 054 000€) par l’emprunt, l’ancienne équipe a puisé dans les réserves, ce qui fragilise aujourd’hui le financement du quotidien.

COMPTE DE RÉSULTAT 2025

UNE RENTABILITÉ EN REcul

Chute de l’excédent (les recettes moins les dépenses) : Il recule de -17,8% en un an (966 k€ en 2025 contre 1 175 k€ en 2024). Cela entraîne mécaniquement une baisse de notre capacité d’autofinancement.

Compte de résultat 2025		
Fonctionnement	31/12/2024	31/12/2025
Recettes	3 448 000€	3 646 000€
Dépenses	2 274 000€	2 680 000€
Excédent	1 175 000€	966 000€
		-17,8%

Investissement	31/12/2024	31/12/2025
Recettes	1 708 000€	1 463 000€
Dépenses	2 395 000€	2 054 000€
Autofinancement	687 000€	591 000€
		-14%

Les causes de cette dégradation sont doubles :

- **Stagnation des recettes structurelles** : La fiscalité locale a baissé de 1,1% et les dotations de l'État ont stagné (+0,6%).

- **Augmentation des charges de fonctionnement** : Les dépenses globales ont augmenté de 17,9%. Cette hausse est portée principalement par :

- **Les charges à caractère général** (+13,9%), signe d'une augmentation sur les contrats et les fournitures.

Détail compte de résultat

Recettes de fonctionnement	31/12/2024	31/12/2025	Évolution
Fiscalité locale	1 532 000€	1 514 000€	-1,1%
Dotation de l'état et autres	1 044 000€	1 050 000€	0,6%
Produits services domaines et autres	238 000€	234 000€	
Revenus immeubles et autres	482 000€	532 000€	
Atténuation des charges	61 000€	44 000€	
Opérations d'ordres	35 000€	84 000€	
Produits financiers	1 000€	1 000€	
Autres impôts et taxes	10 000€	55 000€	
Produits de cession	45 000€	133 000€	
	3 448 000€	3 646 000€	
		5,7%	

Dépenses de fonctionnement	31/12/2024	31/12/2025	Évolution
Charges à caractère général	799 000€	910 000€	13,9%
Charge de personnel	1 005 000€	1 138 000€	13,3%
Atténuation de produits	66 000€	77 000€	
Autres charges	174 000€	180 000€	
Charges financières	80 000€	66 000€	
Charges spécifiques	5 000€	4 000€	
Opérations d'ordre	145 000€	306 000€	
	2 274 000€	2 680 000€	
		17,9%	

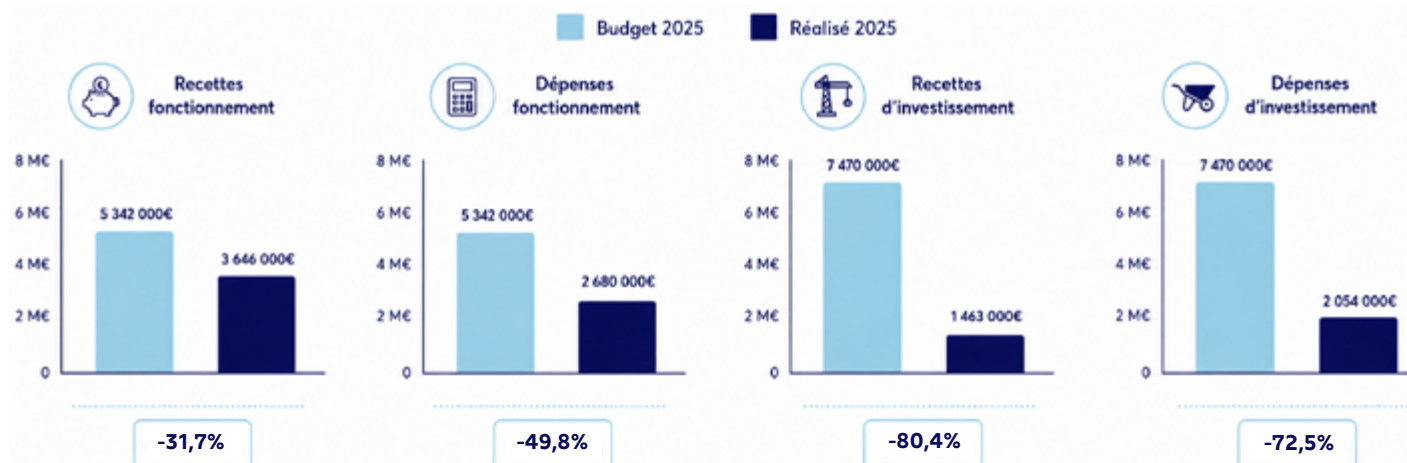
UN BUDGET 2025 INSINCÈRE

AVEC DES AMBITIONS LOIN DE LA RÉALITÉ

S'il est d'usage d'avoir un budget un peu surévalué par rapport à ce qui sera réalisé en fin d'année, le budget 2025, et tout particulièrement la partie investissements, était surdimensionné par rapport à la réalité avec des recettes très en deçà des prévisions (19,6% des recettes perçues) et seulement 27,5% des dépenses réalisées.

Le budget voté était surdimensionné par rapport aux capacités réelles de réalisation de la commune, masquant une dégradation de la capacité d'autofinancement.

Analyse budgétaire 2025



UN BUDGET 2026 IMPOSÉ ET INSINCÈRE

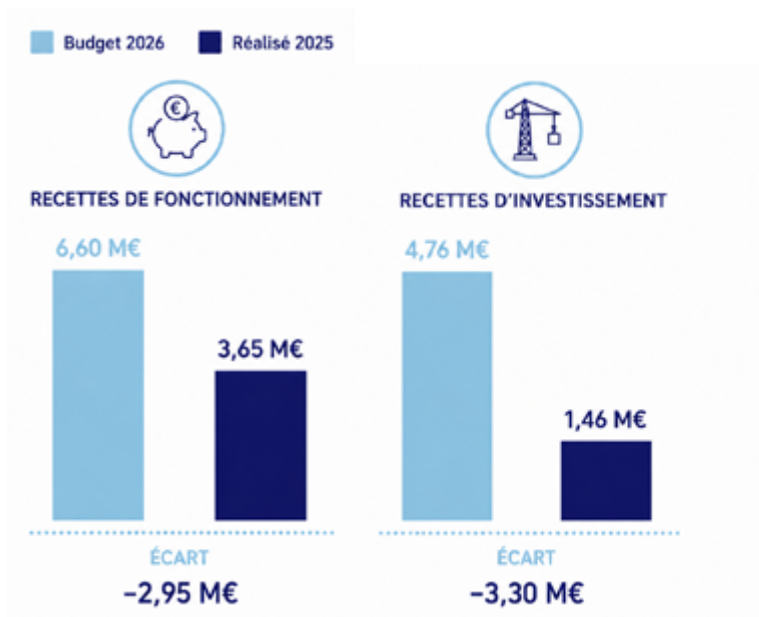
Par souci de démocratie, le budget d'une année d'élection est habituellement préparé pour la nouvelle équipe mais non voté afin de laisser à la nouvelle équipe la possibilité de l'ajuster en fonction de ses objectifs stratégiques.

Cela n'a pas été le cas : le budget a été voté le 27 février 2026, quelques jours seulement avant les élections.

Son analyse confirme là aussi une insincérité que nous avons identifiée avec :

- **6 602 000€ de recette de fonctionnement** à rapprocher des 3 646 000€ réalisés en 2025
- **4 755 000€ de recette d'investissement** à rapprocher des 1 463 000€ réalisés en 2025

Il en va de même pour les dépenses.



CONCLUSION

L'équipe sortante a fait le choix de limiter le recours à l'emprunt en privilégiant l'autofinancement par le transfert de ses excédents de fonctionnement.

Pour parler concrètement, le choix a été fait de financer les travaux en cours en consommant le « bas de laine » de la commune au lieu de lisser son utilisation sur plusieurs années.

Ce choix d'autofinancement massif en 2025 a un impact direct sur la trésorerie que nous sommes en train de traiter.

Sans être alarmiste, la situation actuelle n'en est pas moins préoccupante.

Nous avons mis en place une vigilance accrue afin de pouvoir à la fois payer les charges courantes, honorer les factures des différents travaux engagés tout en conservant une marge de manœuvre pour traiter les éventuelles dépenses imprévues.

Les annonces

2027 : SAINT-BONNET FÊTERA LES 100 ANS DE SA KERMESSE !

À l'occasion de ce centenaire, l'association Saint-Jean organisera une exposition photo et collectera des témoignages pour retracer l'histoire de cet événement emblématique.

Nous faisons appel à vous !

Si vous possédez d'anciennes photos ou affiches, objets ou souvenirs liés à la kermesse, ou si vous souhaitez partager des anecdotes ou témoignages, merci de les transmettre à la mairie.

Préservons la mémoire de notre village !



L'APE DE L'ÉCOLE FRANCINE EYRAUD RECHERCHE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON BUREAU

L'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école Francine Eyraud a besoin de vous ! Après plusieurs années d'engagement, le bureau actuel passera le relais lors de la prochaine Assemblée Générale, prévue en septembre.

Pourquoi nous rejoindre ?

L'APE joue un rôle clé dans la vie de l'école :

- **Financement** des sorties scolaires et du matériel pédagogique
- **Soutien** aux projets éducatifs et aux animations
- **Création** de liens entre parents, enseignants et enfants

Sans repreneurs, l'association devra cesser son activité, privant l'école d'un soutien essentiel.

Mobilisez-vous pour maintenir ce soutien essentiel à votre école.

Chaque aide compte !

Que vous soyez disponible pour un rôle actif au bureau ou simplement pour apporter votre soutien à des projets, votre participation est précieuse. Ensemble, faisons vivre les projets de nos enfants.

Date de l'AG : à confirmer en septembre

Contact : APE de l'école Francine Eyraud

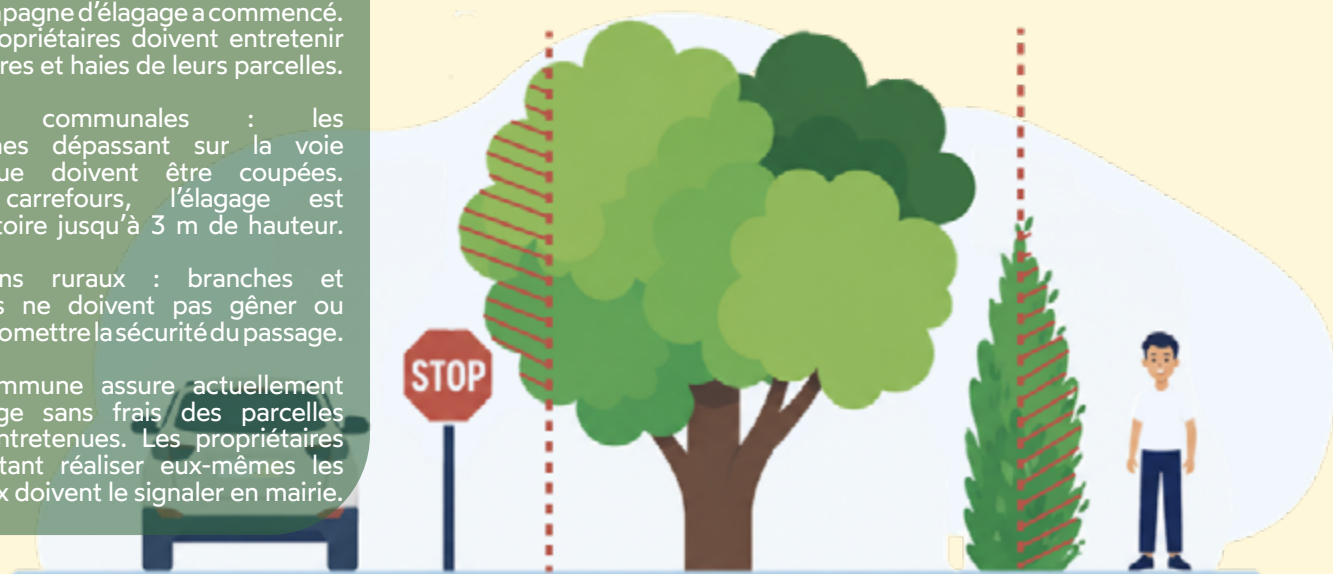
LA TAILLE DES HAIES ET L'ÉLAGAGE DES ARBRES UNE OBLIGATION !

La campagne d'élagage a commencé. Les propriétaires doivent entretenir les arbres et haies de leurs parcelles.

Voies communales : les branches dépassant sur la voie publique doivent être coupées. Aux carrefours, l'élagage est obligatoire jusqu'à 3 m de hauteur.

Chemins ruraux : branches et racines ne doivent pas gêner ou compromettre la sécurité du passage.

La commune assure actuellement l'élagage sans frais des parcelles non entretenues. Les propriétaires souhaitant réaliser eux-mêmes les travaux doivent le signaler en mairie.



DOMAINE PUBLIC

Trottoirs, voies, panneaux de signalisation : dégagement obligatoire pour la sécurité de tous.



PRIVÉ

Vos arbres et haies doivent être taillés à l'aplomb de votre propriété.

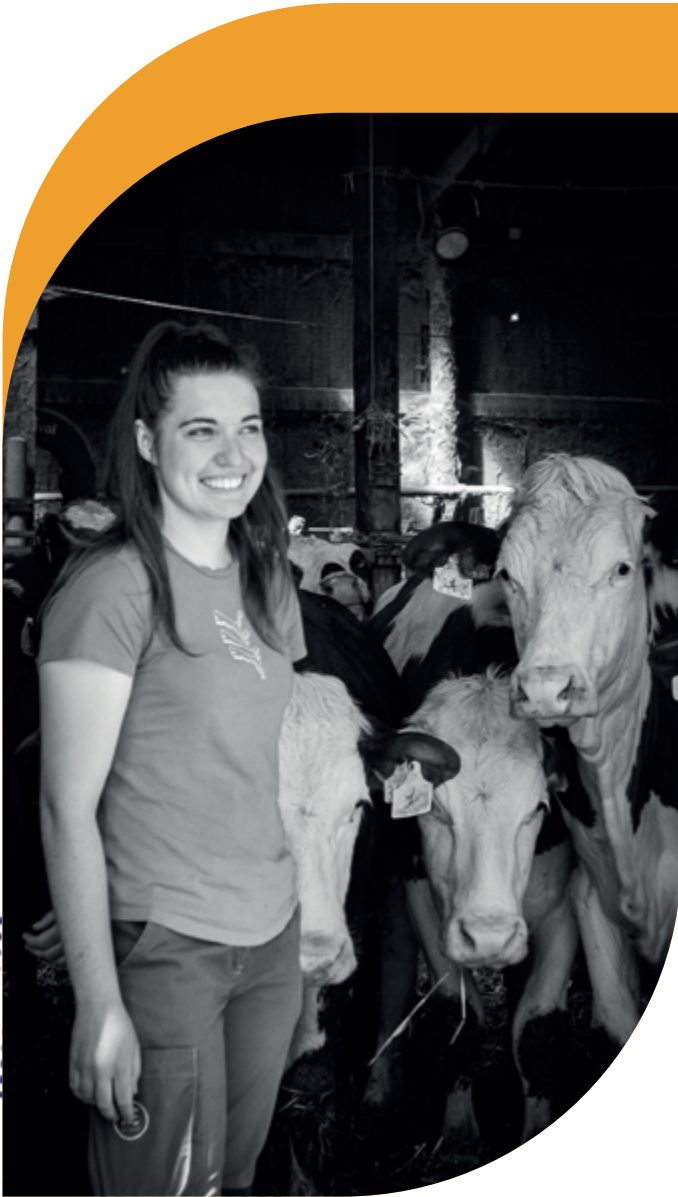


TROTTOIR

Haies et végétations ne doivent pas dépasser sur le trottoir.

Portrait

ANAIS MOTTE



J'ai rencontré une jeune femme géniale dans une ferme de Saint-Bonnet, à Villard-Trottier ! Cette jeune femme, au regard doux et au tempérament posé, c'est Anaïs Motte : fille, petite-fille et arrière-petite-fille d'agriculteurs, éleveurs de vaches laitières.



Anaïs a grandi à la ferme entourée de lapins, de poules, de chiens, de veaux et de vaches ; la passion paternelle lui a été transmise très tôt. C'est ainsi qu'après le collège de Saint-Bonnet elle se dirige sans détour vers un bac pro agricole au lycée des Eméyères à Gap. Son bac en poche, elle part ensuite dans la Loire pendant 2 ans, faire un BTS Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole en alternance. Elle y découvre d'autres techniques agricoles que celles pratiquées dans la ferme familiale mais aussi une autre vision de l'agriculture, celle des grandes plaines. Cette expérience lui a beaucoup appris : elle a gagné en technicité mais aussi en maturité. Anaïs est clairvoyante : elle sait qu'un produit et une alimentation de qualité passent par un retour à des procédés plus vertueux pour son troupeau et pour l'environnement.

C'est avec cette conviction qu'Anaïs, âgée de 21 ans, s'est installée dans la ferme du Villard-Trottier, il y a tout juste quelques mois, le 26 mars 2026 sous le label 'lait de foin'.

Désormais, elle élève avec son père, Jean-Luc Motte, des vaches Montbéliardes (mi-blanches mi-marron), des Abondances (avec des moustaches et un masque marron autour des yeux appelé «lunettes»), ainsi que quelques Tarines (celles toutes fauves aux yeux maquillés). Dans son étable, on peut y trouver des veaux (femelles) entre 2 et 8 mois, des génisses (femelles qui n'ont pas encore fait de veau) entre 8 mois et 3 ans, et des vaches laitières entre 3 ans et 12 ans pour la doyenne !

Chacune porte un prénom, qu'elle reconnaît bien : Jonquille, Navette, Snoopy, Turquoise, Vanille...



FACILE À LIRE & À COMPRENDRE

Anaïs Motte est une jeune agricultrice. Elle travaille dans une ferme à Saint-Bonnet.

Anaïs vient d'une famille d'agriculteurs. Elle a grandi avec des animaux et aime ce métier depuis petite.

Après ses études agricoles, elle revient à la ferme. Elle s'installe à 21 ans, en mars 2026.

Elle travaille avec son père. Ils élèvent des vaches pour produire du lait.

Les vaches mangent de l'herbe, du foin et des céréales de la ferme.

Grâce à cela :

- Les vaches sont en meilleure santé
- Le lait est de meilleure qualité
- Le lait est transformé en fromage à Guillestre.

Chez Anaïs et son père, les vaches ne mangent que de l'herbe de prairies de mi-mai à mi-novembre, du foin, et des céréales produites sur la ferme, ainsi que du colza, sans OGM pour permettre d'équilibrer la ration. Elles reçoivent également des compléments multivitaminés. Le cahier des charges est strict mais les vaches ne s'en portent que mieux et la qualité du lait aussi ! "Elles sont un peu moins productives que lorsqu'elles étaient nourries à l'ensilage* et à l'enrubanné*, mais en contrepartie, "nous utilisons moins de produits vétérinaires" fait aussi remarquer le père d'Anaïs qui suggère ainsi l'équilibre économique conservé. Ainsi, le fromage produit à partir de lait de foin, est reconnu comme plus riche en protéines et matières grasses et avec une meilleure qualité bactérienne. On peut y retrouver les saveurs (qualités organoleptiques) des fleurs présentes dans les prairies de l'exploitation, qui poussent sans aucun produit phytosanitaire. Ce lait cru, (donc non pasteurisé), est récolté deux fois par jour lors de la traite (matin et soir) et nécessite des contrôles qualité très fréquents. Pour les fromagers, il se travaille différemment.

Un goût et une qualité de produit qui demandent du savoir-faire, du producteur de lait au fromager-affineur, car tout ce qui est non-standardisé est plus difficile à travailler. Mais cette jeune femme intelligente est convaincue que

le bien-être de son troupeau et des consommateurs passe par une agriculture raisonnée, qui finalement revient à des pratiques utilisées en leur temps, par les anciens. C'est le constat de son père Jean-Luc, qui le vit un peu comme un retour aux sources.

C'est en réalité une façon de s'adapter à une demande croissante des consommateurs, inscrite dans une démarche de développement durable : l'alimentation au foin permet d'améliorer la qualité du lait, tout en préservant la santé des animaux et, par conséquent, celle du consommateur.

Le lait de l'exploitation est collecté tous les deux jours puis acheminé vers la Fromagerie de la Durance à Guillestre, où il est transformé en fromages typiques du territoire : Bleu du Queyras, Raclette, Tomme, Fontu...

Un jour peut-être, ce lait de qualité sera travaillé sur place, à la ferme, pour un affinage made in Saint-Bonnet !

Voilà une ferme Saint-Bonnetière familiale, reprise par une jeune génération courageuse et inspirante dont nous sommes fiers. Et en plus, notre Anaïs, elle est belle !

*ensilage : procédé de broyage et de fermentation des fourrages pour la conservation

*enrubanné : procédé de compactage et mise sous plastique du foin



L'entretien de nos routes communales

COMMENT ÇA MARCHE ?

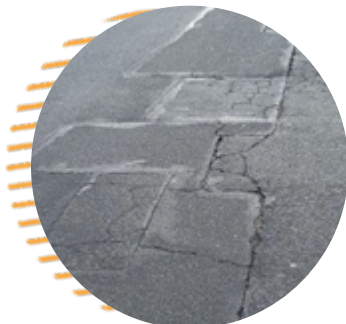
Chaque année au printemps recommence le même rituel: il faut faire le tour des 90km de routes communales afin de constater les dégâts de l'hiver.

Des "nids-de-poules" se sont formés par l'action du gel-dégel et des glissements de terrain ont pu arriver et un coup malheureux de lame de chasse-neige a pu abîmer la chaussée.

La première étape pour les Services Techniques est de parcourir l'ensemble de nos chemins communaux afin de répertorier tous ces problèmes.

Vient ensuite une classification qui permet d'indiquer pour chaque problème son étendue, sa dangerosité, son niveau de dégradation et estimer sa vitesse d'évolution.

Deux cas sont alors possibles :



Les nids de poules

Ces derniers sont traités en régie par le personnel de notre Service Technique avec du goudron à chaud. Une campagne est effectuée en mai sur l'ensemble des 90 km du réseau communal. A notre arrivée, le Service Technique se résumait à un responsable et 3 agents. C'était une réelle préoccupation pour l'équipe municipale eu égard aux multiples tâches qui leur incombent. L'équipe a depuis été renforcée.

Les plus grosses dégradations

Cela concerne des dégâts plus importants où des zones ont été rapetassées (mot du patois local indiquant de multiples réparations, comme un empilement de pièces sur des habits.) avec du goudron à chaud. Ainsi, dès la sortie de l'hiver 2026 plus d'une cinquantaine de ces dégradations de la chaussée ont ainsi été répertoriées.

Les réparations de voirie sont traitées avec de l'enrobé (plus cher et plus durable) ou avec du double couche adapté à certains cas (moins cher et moins résistant).

Une commission municipale est ensuite réunie dont le but est de réaliser un arbitrage afin de répondre au mieux aux différentes situations.



Cet arbitrage doit traiter les cas particuliers tout en préservant l'intérêt général et rentrer dans l'enveloppe budgétaire allouée chaque année.

Les travaux sont ensuite réalisés durant la belle saison.

Les travaux non réalisés sont reportés à l'année suivante, où ils seront réévalués et leur antériorité est prise en compte.

Le plus gros problème actuellement en cours concerne la section avant le pont sur la Séveraissette menant chez nos voisins de Villard-Saint-Pierre. Cette section est très fortement dégradée et fermée à la circulation depuis plusieurs années maintenant.

Nous avons voté au conseil municipal d'avril 2026 des études en collaboration avec Aubessagne afin d'identifier une solution satisfaisante pour les usagers et viable budgétairement.

Par ailleurs, un grand merci à Félix LOMBARD qui fort de ses 91 ans a pu nous donner un historique précis du lieu et nous faire découvrir l'emplacement des sources situées en dessus et qui amènent l'eau sur cette zone.

Un poste de relevage en mouvement

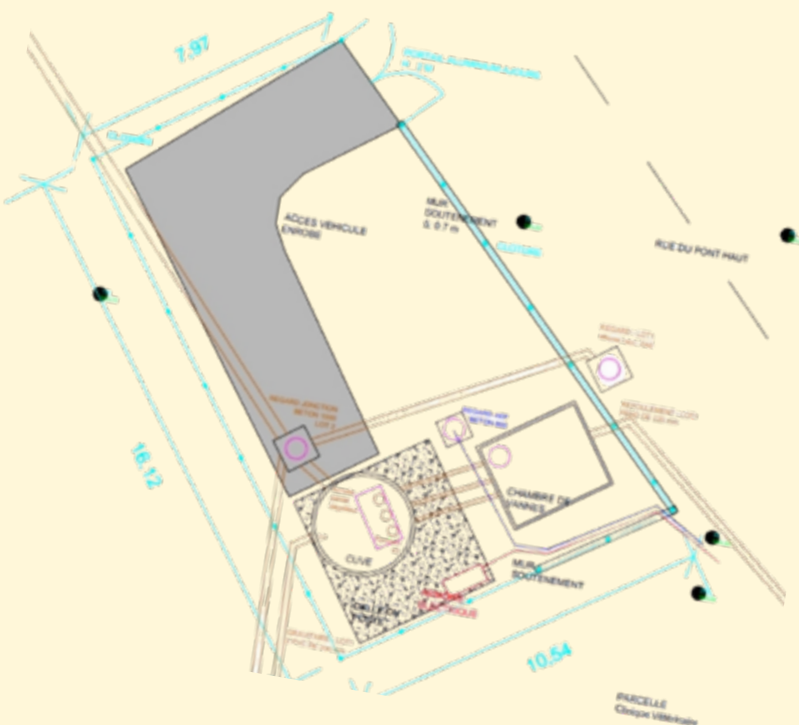
SÉCURISER L'ASSAINISSEMENT DE SAINT-BONNET

Saviez-vous qu'un ouvrage discret, situé en bordure du Drac près des bâtiments Papet Matériaux, joue un rôle clé dans l'assainissement de notre commune ?

Le poste de relevage collectait jusqu'ici les eaux usées du bourg de Saint-Bonnet et de plusieurs hameaux à l'exception des résidences individuelles avec assainissement autonome, des hameaux de Charbillac, Pisançon et des Infournas, qui eux, sont traités par des micro-Station d'EPuration (STEP), et quelques secteurs non encore collectés et traités.

Grâce à un système de pompage, ce poste de relevage refoule ces eaux via une canalisation jusqu'à la station d'épuration du Moulin.

Construit il y a près de 20 ans, cet équipement est aujourd'hui menacé par l'érosion et les mouvements de terrain causés par le Drac. Ces phénomènes naturels mettent en péril son fonctionnement, et par ricochet, tout le réseau d'assainissement collectif.



Face à ce risque, la commune a agi :

- Acquisition d'un terrain sécurisé à proximité.
- Etude géotechnique poussée pour sécuriser l'ouvrage dans le temps (garantir la pérennité)
- Déplacement du poste d'une centaine de mètres.
- Travaux prévus à l'été 2026, pour un coût de 350 000 €, financés en partie par des subventions (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse 46%, Département des Hautes-Alpes 18% et l'Etat 18% soit environ 80%).

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale de modernisation portée par un schéma directeur, réalisé par le bureau d'études CLAIE, qui définit les priorités pour les années à venir :

- Entretien et rénovation des réseaux d'eau potable (de la source à votre robinet).
- Traitement optimal des eaux usées avant leur restitution au milieu naturel.

Pourquoi c'est important ?

Sécuriser votre approvisionnement en eau et garantir un assainissement performant, c'est préserver notre environnement, notre santé, et la qualité de vie de tous.



CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

À RECYCLER

TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



À RECYCLER

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



EMBALLAGES
ET BRIQUES EN CARTON



BOUTEILLES ET FLACONS
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

+ NOUVEAU



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN MÉTAL



À JETER



VAISSELLE EN VERRE
OU EN PORCELAINE



OBJETS

À RECYCLER

EMBALLAGES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE

